

Le résumé ci-dessous n'a aucune valeur légale. En cas de contradiction entre ces informations et le procès-verbal en vigueur, ce dernier prévaut.

DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

Attribution de contrat – fournitures pour ponceaux

Le conseil a abrogé et remplacé la résolution 2026-06-220 afin de corriger une erreur administrative concernant l'identification du fournisseur retenu. Le contrat pour la fourniture et la livraison de ponceaux de 2 400 mm destinés à des travaux urgents sur le chemin Avoca a ainsi été confirmé à Wolseley Canada Inc. pour un montant de 52 443,45 \$ + taxes, comparativement à une soumission de 68 000 \$ présentée par Armtec. Ces travaux sont requis à la suite des fortes pluies ayant causé des dommages importants au réseau routier municipal.

Logement abordable

La Municipalité a adhéré à La Clé d'Argenteuil à titre de membre municipal afin de soutenir sa mission de développement et d'exploitation de logements destinés notamment aux ménages à revenus faibles ou modestes et aux personnes ayant des besoins particuliers en habitation. Le maire a été désigné comme représentant municipal auprès de l'organisme.

RESSOURCES HUMAINES

Confirmation d'emploi

Le conseil a confirmé la permanence de Mme Christine Amyot-Cantin au poste d'adjointe administrative en urbanisme, environnement et administration à la suite de sa période de probation.

Nomination

Le conseil a nommé M. Daniel Reeves au poste d'opérateur aux travaux publics. M. Sébastien Paris pourra assurer le remplacement au besoin.

TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES TECHNIQUES

Plusieurs contrats ont été octroyés :

- Bandes de patinoire au parc Paul-Bougie : contrat accordé à Permafib pour la fourniture, la livraison et l'installation de bandes de patinoire, au montant de 46 526,65 \$ + taxes.

- Sable abrasif pour la saison hivernale 2026-2027 : contrat accordé à Asphalte et Pavage RF (9064-1622 Québec inc.) pour la fourniture, le mélange et la livraison de 6 500 tonnes métriques de sable abrasif, au montant de 156 744,81 \$ + taxes.
- Auscultation des chaussées municipales : contrat accordé à Trifide pour la réalisation d'une campagne d'auscultation dans le cadre de la mise à jour du plan d'intervention des infrastructures d'eau potable, au montant de 8 417,02 \$ + taxes.
- Travaux de pavage : contrat accordé à Asphalte et Pavage RF pour le pavage de divers sites municipaux, dont la rue des Érables ainsi que les approches des ponts Dany et Rivière-Rouge, au montant de 40 488,05 \$ + taxes, incluant une contingence.
- Éclairage sportif au parc Paul-Bougie : contrat accordé à R. Prévost Ltd. pour la fourniture et l'installation d'un système d'éclairage dans le cadre de la première phase du réaménagement du parc, au montant de 59 157,60 \$ + taxes.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Projets d'urbanisme (PIIA)

Trois projets ont été approuvés :

- Rénovation extérieure d'un bâtiment situé au 2850, route 148 (secteur Pointe-au-Chêne);
- Rénovation et agrandissement d'une résidence située au 3051, route 148;
- Rénovation et agrandissement d'un bâtiment au 15, rue du Centre, dans le secteur Calumet.

Toponymie

Le conseil a approuvé plusieurs nouvelles dénominations :

- « Rue du Sentier-du-Loup » et « Rue de l'Original-Blanc » pour le projet intégré Original Blanc;
- « Chemin des Horizons » pour un développement du secteur Panorama;
- « Chemin des Durand » pour un chemin privé situé près de l'autoroute 50.

Développement résidentiel

Le conseil a autorisé la signature d'une entente relative aux travaux municipaux nécessaires à la réalisation du projet domiciliaire Pine Hill – Phase V. Les infrastructures requises seront réalisées aux frais du promoteur.

RÈGLEMENTATION

Le conseil a adopté plusieurs règlements :

- Le règlement 2026-06-120 établissant un code d'éthique et de déontologie pour les employés municipaux;

- Le règlement 2026-06-605 concernant les limites de vitesse;
- Le règlement 2026-06-703 établissant les règles de constitution et de régie interne du comité de toponymie;
- Le règlement 2026-06-403 concernant l'accès à la rampe de mise à l'eau du secteur Calumet.

Projets de règlements :

- Un avis de dépôt et de motion a été donné concernant le projet de règlement 2026-06-401 sur la gestion contractuelle;
- Le projet de règlement 2026-03-902 visant à encadrer l'ajout et l'implantation des unités d'habitation accessoires détachées a été adopté. Une consultation publique sera tenue conformément à la loi.

Tous les règlements et projets de règlements sont disponibles sur le site internet de la municipalité : www.gslr.ca

AIDES FINANCIÈRES

Des aides financières ont été accordées à :

- L'Association communautaire du Lac McGillivray : 900 \$;
- L'organisme Rouge Valley Days : 2 500 \$.

PÉRIODE DE QUESTION**Sécurité routière**

À la suite d'une demande citoyenne, le conseil demandera au ministère des Transports et de la Mobilité durable de permettre l'installation de deux panneaux radar pédagogiques dans le secteur de Pointe-au-Chêne afin de sensibiliser les automobilistes au respect des limites de vitesse et d'améliorer la sécurité routière.